

Moniteur du Commerce International depuis 1883

Egypte

Guide business**2016****Dossier Région**

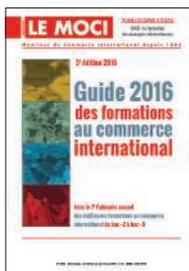
Les nouveaux exécutifs et l'export

Avec un focus Auvergne Rhône-Alpes

QUINZAINÉ de L'INTERNATIONAL

du 21 mars au 1^{er} avril 2016

Programme et inscription :
www.quinzainedelinternational.fr



Guide des formations au commerce international - 3^e édition 2016

En première partie, nous présentons notre traditionnel Palmarès annuel des meilleures formations au commerce international de Bac +2 à Bac +5.

Élaboré sur la base de critères très qualitatifs pondérés par des professionnels du développement export, il se veut proche des attentes des entreprises. Cette année, 33 établissements publics et privés ont participé à notre enquête, permettant d'évaluer 73 cursus.

Sans compter le classement des lycées proposant un BTS CI par le taux de réussite obtenu au diplôme. Un bon point de départ pour faire ses choix.

En deuxième partie, à travers une enquête sur les besoins des entreprises à l'international, pour lequel nous nous sommes appuyés sur l'expertise des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) et d'exportateurs expérimentés, nous proposons un vaste panorama des métiers de l'export qui recrutent et des diplômes et profils que les recruteurs apprécient.

Enfin, en troisième partie, nous livrons les dernières évolutions du volontariat international en entreprise (V.I.E), un dispositif public qui constitue, pour les étudiants, une voie royale pour faire ses premières armes professionnelles à l'international.



Dossier spécial : travailler avec l'Afrique

L'Afrique est un continent en croissance qui offre de nombreuses possibilités d'affaires pour les entreprises françaises. Ce dossier spécial met en évidence les différents leviers sur lesquels elles peuvent s'appuyer en particulier lorsqu'elles exportent vers ce continent. Également dans ce numéro : un dossier « Espagne : un marché de proximité à ne pas oublier ». Les entreprises françaises ont toujours eu la faveur de l'Espagne, marché de proximité. Preuve en est que, malgré

la crise qui perdure, économique, sociale et politique, les plus audacieuses continuent à s'y développer. Notamment dans les nouvelles technologies.



Rapport CIAN 2016 - Les entreprises françaises & l'Afrique

Cette nouvelle édition propose une analyse exclusive des perspectives de croissance et d'investissements pour les entreprises françaises sur le continent africain réalisée par le cabinet de recherche économique spécialiste des pays émergents Thierry Apoteker Consultants (TAC Economics). Puis viennent ensuite : un dossier sur le thème des défis de l'urbanisation en Afrique ; les résultats de la 27^e édition de l'enquête

annuelle du Cian sur les performances des entreprises françaises et le climat des affaires en Afrique menée en 2015 dans 34 pays. Investissement, rentabilité, environnement des affaires ; des fiches de conjoncture sur 46 pays africains axées sur les investissements étrangers réalisés.

Lettre du 25/02/2016

Biens à double usage (BDU)/Export : les industriels inquiets face aux ratés du système de contrôle français

Alors que le très porteur marché iranien rouvre, les industriels français produisant des biens à double usage (BDU), civil et militaire, deviennent nerveux : malgré des progrès, le système administratif de délivrance des autorisations d'exportation a encore des ratés. Philippe Guibert, le délégué général de leur syndicat, le SIEPS, qui vient de fêter ses 20 ans, se démène depuis des mois pour alerter le gouvernement. Il a reçu le soutien d'Alain Bentéjac, président du Comité national des Conseillers du commerce extérieur (CNCCEF)...

[Lire la suite sur www.lemoci.com](http://www.lemoci.com)

PALMARÈS DES FORMATIONS 2016, MISE AU POINT ET PRÉCISIONS

Mise au point concernant le Manager Transport Logistique Commerce International de l'AFTRAL-ISTELI

C'est par erreur que la formation Manager Transport Logistique Commerce International de l'AFTRAL-ISTELI figure au classement des programmes Grandes écoles dans notre dernier Palmarès des formations au Commerce international*. Cet établissement nous avait en effet fait part de son souhait de ne pas participer à notre enquête, et n'avait renseigné qu'une toute petite partie du questionnaire. Il aurait donc du être retiré du classement final, élaboré avec le concours de la société Le Sphinx, faute d'atteindre le nombre de critères renseignés requis. Toutes nos excuses pour cette regrettable erreur.

Précision concernant le Bachelor en Management de Toulouse Business School/Groupe ESC Toulouse

Ce programme, qui est dans notre dernier Palmarès des formations au Commerce international* dans la catégorie diplômes de niveau bac+3, bénéficie non seulement de l'accréditation AMBA, mais également EQUIS et AACSB.

*Guide 2016 des formations au commerce international, 3^e édition 2016- Moci n°2004, 25 février-9 mars 2016.

**POUR
CONTACTER
LA RÉDACTION**
01 53 80 74 06

POUR VOUS ABONNER
01 49 70 12 20
abonnement@lemoci.com
Toutes nos offres p. 53

**POUR JOINDRE
LE SERVICE
PUBLICITÉ**
+33 (0)1 49 70 12 07

PLANÈTE

- 3** Mode d'emploi
- 6** • UE / Russie : vers la levée des sanctions l'été prochain ?
- Iran : tant qu'il n'y aura pas de banques françaises...
 - Vigie TAC ECONOMICS
 - Commerce extérieur : l'euro et le pétrole boostent la balance commerciale
- Financements export : 2016, l'année de Bpifrance...
- Tableau de bord du commerce international
 - The good idea

PAYS & MARCHÉS

Agenda

- 38** Salons, missions et rencontres

Appels d'offres & projets

- 48** Appels d'offres, projets industriels

14 GUIDE BUSINESS ÉGYPTÉ

20 Entreprises

Comment les PME françaises réussissent

- Bassita : révolutionner la publicité avec les clics des internautes
- 5àsec : l'excellence à la française nettoie la concurrence
- Neoen : prendre le temps pour rayonner dans le solaire et l'éolien

24 Relations bilatérales

La France fait une percée remarquable

ENTREPRISES ET SECTEUR

40 Dossier Région

- Qui sont les « Monsieur » et « Madame » Export des nouvelles assemblées ?
- Focus : l'Auvergne Rhône-Alpes dans l'attente de la clarification stratégique
- Entretien avec Jean-Paul Mauduy, président de la CCI de Région Rhône-Alpes

CARRIÈRE ET FORMATION

- 50** • Vade-mecum pour financer ses études

JURIDIQUE, DOUANE & FISCALITÉ

- 54** Fiche douane pratique n° 104

- 56** Réglementation

26 Entretien avec

Bruno Carré, CCEF et directeur général de Suez Cement

28 Secteurs Porteurs

- Agroalimentaire : agriculture et consommation en pleine ascension
- Énergies renouvelables : le vent en poupe de l'éolien et le rayonnement du solaire
- High-tech : Jumia, Bassima suivent l'essor des startups égyptiennes

36 Pratique

LE MOCI

ÉDITEUR Sedec SA

11 rue de Milan - 75 009 Paris - France
Téléphone : +33 (0) 1 53 80 74 00
www.lemoci.com

Directeur de la publication

Vincent Lалу

RÉDACTION

Rédactrice en chef : Christine Gilguy (31)

Grand reporter : François Pargny (23)

Ont collaboré à ce numéro : Venice

Affre, Gaëlle Ginbrière, François

HumeFerkatadji, Bernard Parent,

Rémi Pigaglio

Maquette : Delphine Miot, rédactrice

graphiste (37)

Pour joindre votre correspondant

par téléphone, composez

le +33 (0)1 53 80 74 suivi

des deux derniers chiffres du poste.

PUBLICITÉ

Directeur Commercial :

Philippe Chebanec (10)

Directeur de Clientèle Internationale :

Christophe Bonami (01)

Directrice de Clientèle et publicité

France : Karine Rosset

+33 (0)4 91 28 60 26

Assistante commerciale et

responsable technique :

Cindy Colle (14)

Fax de la publicité : +33 (0) 1 49 70 12 69

MOCI EVENEMENTS

Chef de service sponsoring et

événements : Saskia Paulmier

+33 (0)1 49 70 12 73

GESTION, ADMINISTRATION

Directrice générale adjointe :

Delphine Chêne

Directrice de la diffusion et du Web :

Michèle Marcaillou

Directrice du marketing :

Victoria Irizar

Directeur de la fabrication :

Robin Loison

Webmaster : Pierre Lалу

Comptabilité, gestion :

Évelyne Montecot (08), Valérie Perrin

Conception graphique : amarena

Impression

Imprimerie de Champagne

Rue de l'Etoile de Langres

ZI Les Franchises - 52200 Langres

Commission paritaire.

Publication n° 0916 T 81051

ISSN : 0026-9719. Dépôt légal à parution

L'adresse électronique des

collaborateurs permanents est :

prenom.nom@lemoci.com

Copyright : toute reproduction, même

partielle, des textes et documents parus

dans le présent numéro est soumise à

l'autorisation préalable de la rédaction

Magazine bimensuel.

Photo de couverture : derejeb-Fotolia.com

Abonnement 1 an (24 numéros +

Lettre confidentielle + accès web limité)

285,88 euros TTC.

La Vie du Rail ou Le Moci

Service abonnements

11 rue de Milan - 75440 Paris cedex 09

Tél. : 01 49 70 12 20

Tarif étranger : nous consulter

Europe de l'Ouest : les défaillances d'entreprises ont diminué en 2015 (Coface)

Planisphère des dé



Les liquidations d'entreprises en Europe de l'Ouest ont connu une année meilleure, et leur nombre a reculé en 2015 dans 10 pays sur 11 étudiés par Coface, d'après le dernier panorama (février 2016) de l'assureur-crédit français. Les baisses sont particulièrement visibles en Espagne (-20 %), aux Pays-Bas (-24 %), et en Finlande (-13 %).

L'environnement économique des entreprises a été marqué par deux phénomènes importants en 2015 : la dépréciation de l'euro par rapport au dollar et la baisse du prix du pétrole. Ce sont surtout les entreprises utilisant le pétrole comme intrant et celles très présentes à l'export qui en ont bénéficié.

En Norvège, la forte spécialisation de l'industrie dans l'extraction pétrolière et gazière a engendré une forte hausse des liquidations jusqu'à l'été 2015. Toutefois, le nombre de liquidations a diminué de 3 % à 3 328 cas de faillites recensés. Au Royaume-Uni, les liquidations, au nombre de 14 630, ont reculé de 10 % sur l'année passée. Avec une croissance de 2,2 % en 2015, l'environnement économique est favorable aux entreprises, précise Coface dans son panorama.

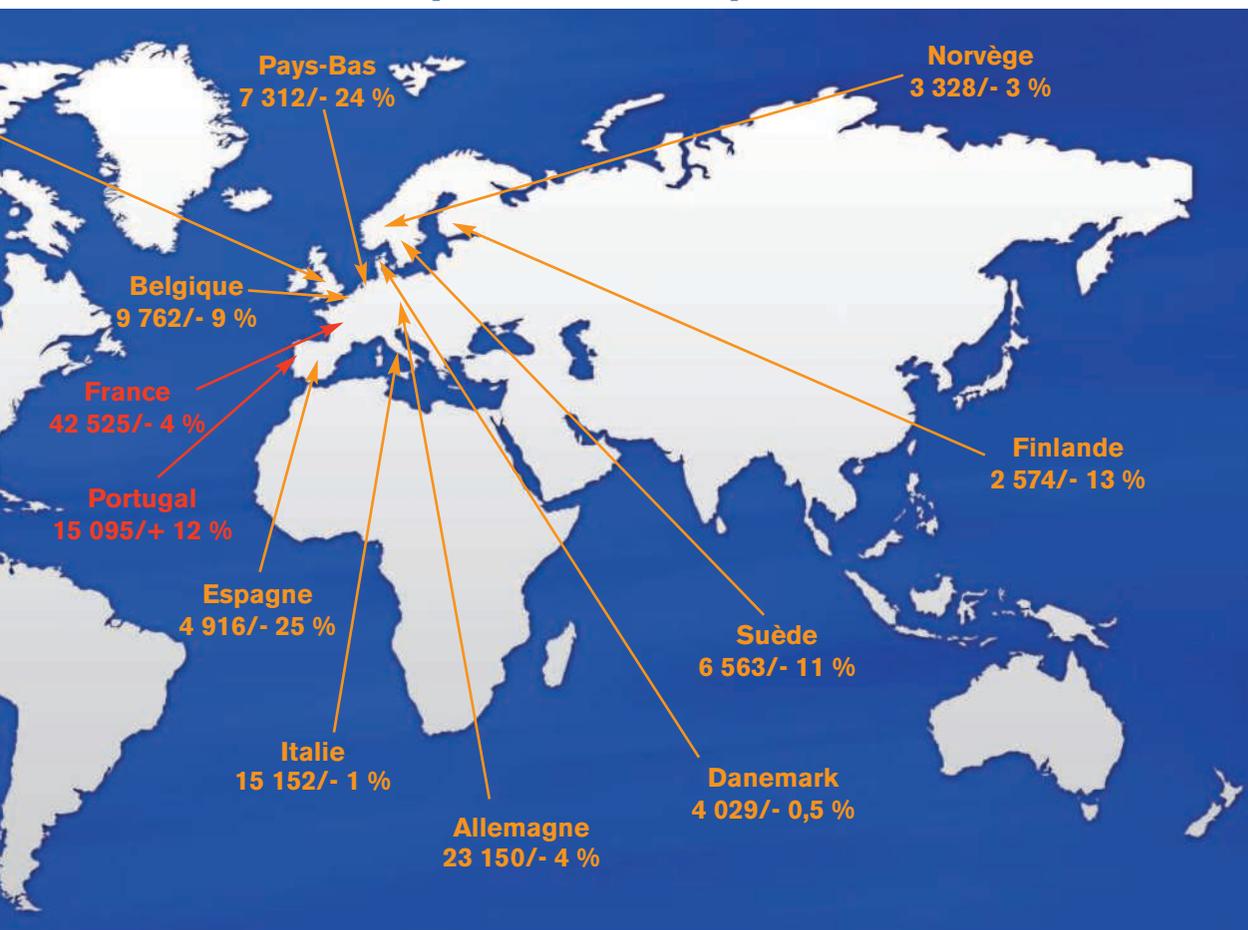
En Italie, la situation s'est inversée à partir du troisième

trimestre 2015 pour enregistrer une baisse des liquidations d'entreprises de 1 % à 15 152. La dépréciation de l'euro vis-à-vis des devises de ses partenaires commerciaux, profite fortement aux entreprises présentes à l'export. En Allemagne, les défaillances ont diminué de 4 % à 23 150.

Pour la deuxième année, le nombre de défaillances d'entreprises en France recule à 60 800 cas. Cette baisse concerne toutes les catégories d'entreprises (par chiffre d'affaires). La forte baisse des prix du pétrole, la dépréciation de l'euro face au dollar et le fonctionnement à plein régime du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) ont permis une reconstitution des marges (à un plus haut depuis 2011). Le faible coût de l'endettement a ravivé la croissance du crédit aux entreprises non financières qui a progressé de 5 % en 2015, analyse Coface. Seules les liquidations au Portugal ont augmenté (+12 %) suite aux difficultés du secteur de la construction. Les ventes de ciment dans le bâtiment demeurent à des niveaux historiquement bas depuis 2013. Dans ce contexte, 15 095 faillites d'entreprises ont été enregistrées en 2015.

Venice Affre

faillances d'entreprises en Europe de l'Ouest en 2015



Source : Coface Panorama Défaillances d'entreprises - Février 2016

UE / Russie :

vers la levée des sanctions l'été prochain ?

L'impatience gronde au sein du bloc européen. Si les agriculteurs, qui manifestaient à Bruxelles mi-février, ont clairement revendiqué la levée des sanctions de l'Union européenne (UE) contre la Russie, pour permettre la fin de l'embargo russe sur les produits alimentaires européens, les milieux d'affaires opèrent quant à eux en coulisses pour infléchir la position des 28.

Sur ce dossier, qui empoisonne les relations bilatérales entre Moscou et Bruxelles, le consensus difficilement obtenu au sein de l'UE semble en effet de plus en plus fragile. Le sujet a, d'ailleurs, alimenté les discussions en marge de la conférence de Munich le 13 février dernier. Deux semaines plus tôt, le gouvernement français avait en effet clairement affiché sa position à travers les déclarations de son ministre de l'Économie, notamment : « L'objectif que nous partageons toutes et tous, c'est de pouvoir lever l'été prochain les sanctions parce que le processus aura été respecté », avait alors déclaré Emmanuel Macron, lors d'une intervention devant des hommes d'affaires français, en référence aux accords de Minsk signés début 2015 pour régler le conflit dans l'Est de l'Ukraine. Même son de cloche du côté du ministère de l'Agriculture :

« Bien sûr, je souhaite une levée des sanctions, le président de la République le souhaite également, je suis allé en Russie pour négocier avec les Russes à ce sujet », a indiqué Stéphane Le Foll, rappelant que la décision finale incombait non pas à la France mais à l'UE.

En Allemagne, les milieux d'affaires souhaitent également renouer le partenariat commercial avec la Russie. Lors de la conférence sur la coopération économique russo-allemande, organisée mi-février à Berlin, les nombreux participants ont plaidé en ce sens, rappelant l'impact des mesures imposées de part et d'autre. En 2015, les exportations allemandes vers la Russie ont diminué de 25 %. À l'instar de la France, le président du Comité pour les relations économiques avec l'Europe de l'Est, Wolfgang Buchele, a lui aussi espéré que les sanctions seraient levées le 31 juillet 2016, précisant que son avis était partagé par 88 % des entrepreneurs allemands en

affaires avec la Russie. Le fléchissement des positions françaises et allemandes devrait aussi réjouir l'Italie, hostile depuis le début de la crise à la politique de sanctions mises en œuvre par l'UE. « L'approche anti-russe ne conduira nulle part », avait décrété le Premier ministre Matteo Renzi, raison pour laquelle il avait bloqué, en décembre dernier, la décision de prolonger les sanctions avant de se raviser sous la pression de ses homologues européens.

Enfin, du côté russe, les appels du pied à l'Europe se sont également multipliés récemment. Dans une tribune publiée par plusieurs journaux européens le 22 février, et intitulée « Les relations commerciales UE/Russie », Vladimir Chizhov, l'ambassadeur de la Russie à Bruxelles, notamment, met en garde les 28 : « Notre pays s'est récemment engagé à développer ses relations avec d'autres partenaires. Avec la Chine d'abord, via "la ceinture économique de la route de la soie" ainsi qu'avec les membres de l'organisation de coopération de Shanghai. L'Union économique eurasiatique a signé un accord de libre-échange avec le Vietnam et d'autres pourparlers similaires sont en cours », écrit l'ancien ministre russe des Affaires étrangères...

Kattalin Landaburu, à Bruxelles

« L'approche anti-russe ne conduira nulle part »

Chine/Statut d'économie de marché : note salée pour les Européens

Les rapports se succèdent mais ne se ressemblent pas, démontrant la difficulté de prévoir l'impact réel, sur les tissus économiques européens, de l'octroi fin 2016 du statut d'économie de marché à la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Mais les craintes exprimées par certains secteurs semblent légitimes à la vue des conclusions compilées par les différentes études déjà publiées sur le sujet. Un récent rapport réalisé par Euler Hermes pour un journal italien et dont le *Moci* s'est procuré une copie le confirme.

Dans ce rapport, sont identifiés quatre secteurs industriels en Europe risquant d'être les plus touchés : machinerie, biens d'équipements, mines, et métallurgie. « Le pays pourra ainsi réduire plus rapidement ses problèmes de surcapacité (sec-

teur des mines et du métal) tout en améliorant son modèle économique en fabriquant des produits à plus grande valeur ajoutée (secteur des équipements et de la machinerie) », peut-on lire dans le rapport encore inédit en France.

Plus globalement, le statut d'économie de marché se traduira pour la Chine par un gain de compétitivité de 10 % supplémentaire en matière de prix, en particulier pour les exportations destinées aux États-Unis et à l'Europe. Mais inversement, il pourrait coûter 7 milliards d'euros à l'Union européenne. « L'importation de produits bon marché en provenance de Chine, couplé à la réduction des exportations européennes, devrait détériorer la balance commerciale de la zone euro avec la Chine », souligne l'étude d'Euler Hermes.

LA VIGIE TAC ECONOMICS

LES ALERTES RISQUES PAYS - FÉVRIER 2016

Ces analyses, exclusives pour *Le Moci*, sont tirées d'outils de datamining mis au point par la société TAC ECONOMICS pour détecter les changements à venir, positifs ou négatifs, de l'environnement économique et financier.

Iran : tant qu'il n'y aura pas de banques françaises...

La réouverture complète de la politique d'assurance-crédit export (PAC) française sur l'Iran est une bonne nouvelle pour les entreprises françaises (voir pages suivantes). Mais il n'est pas sûr que cela suffise à booster les exportations françaises vers ce pays. Car le principal obstacle demeure : la réticence des banques françaises, et plus généralement européennes, à rétablir les circuits du financement du commerce avec ce pays...

Sur ce sujet, Marie Anne Barbat-Lavani, directrice générale de la Fédération bancaire française (FBF) a été très claire lors du séminaire Bercy Financements export, le 16 février : « Tant que le cadre juridique de la levée des sanctions primaires et secondaires aux États-Unis ne sera pas absolu, il sera difficile de demander aux banques françaises et même aux banques allemandes de revenir en Iran » a-t-elle notamment répondu à Nigel Taylor, Senior Vice-President Customers, Project and Structured Finance d'Airbus, lors d'une table ronde sur le thème « accès à la liquidité et nouvelles opportunités de financements export » où tout deux intervenaient. Après s'être réjoui du Memorandum of Understanding signé par Airbus avec Iran Air en janvier (118 moyens et longs courriers, dont 12 A 380, pour un montant global de l'ordre de 20 milliards d'euros), à l'occasion de la visite à Paris du président Hassan Rohani, Nigel Taylor avait en effet interpellé les représentants du crédit export public présents sur le panel, dont Philippe Mills, P-dg de la Sfil et Christophe Viprey, directeur des garanties publiques Coface : « on va venir voir pour la garantie Iran ». Et, à l'adresse des représentants des banques françaises, il avait lancé un vibrant « n'ayez pas peur ! ».

Marie Anne Barbat-Lavani a refroidi ses attentes, avançant que même si le contrat était libellé en euros, cela ne sécuriserait pas complètement les opérations vis-à-vis de l'OFAC américain (Office of Foreign Assets Control) : « Nous, banques, nous avons besoin d'une sécurité, d'une clarté juridique sur ce que l'on peut faire » a-t-elle déclaré. Du reste, le P-dg de la Sfil, société de refinancement des collectivités locales qui, depuis l'an dernier, est autorisée par l'Union européenne à refinancer des crédits export de gros montants (plus de 70 millions d'euros), n'a pas été plus enthousiaste : « Il n'y a pas que l'Iran qui est concerné, il y a aussi la Russie. C'est un sujet pour nous, et l'on ne peut que vous donner un confort oral ». C.G.



CORÉE DU SUD

L'activité devrait s'accélérer vers 3 % en 2016 du fait du rebond de la consommation des ménages et d'un investissement robuste, notamment dans la construction. Le pays, fortement exportateur, demeure impacté par le ralentissement chinois. Le change, très volatil en 2015 avec une dépréciation de - 7,5 % contre dollar, restera sous pressions baissières. La situation financière reste cependant maîtrisée avec des soldes publics et courant excédentaires.



TUNISIE

Les perspectives sont plus favorables en 2016 avec une croissance à 3 %, contre 1 % en 2015, tirée par la demande en zone euro (principal partenaire commercial) et l'agenda des réformes (fiscale, bancaire). La consommation des ménages sera plus dynamique (baisse des taxes et hausse des salaires des fonctionnaires), toutefois les pressions inflationnistes resteront contenues. La transition politique s'achève mais la menace terroriste et des mouvements sociaux peuvent la fragiliser.



KENYA

Le pays enregistre une croissance dynamique (6,5 % en 2015 et 6,8 % en 2016) soutenue par la consommation privée et l'investissement public dans les infrastructures, mais dans un contexte de volatilité financière accrue et de risque sécuritaire renforcé. Les performances économiques récentes ont permis une stabilisation de la devise, toutefois, toujours fortement surévaluée. On observe une relative stabilité politique avec le Président Kenyatta qui pourrait même se représenter en 2017.



BRÉSIL

La récession se prolonge en 2016 avec la détérioration de la demande interne, la baisse des salaires et le ralentissement chinois (impact sur les prix des minerais). Le déficit budgétaire se dégrade continûment et les pressions inflationnistes restent sensibles à une nouvelle dépréciation de la devise. La situation politique est toujours compliquée (fragilité et isolement de Dilma Rouseff) avec un risque d'agitation sociale et de pressions pour un éventuel départ de la Présidente en 2016.



TAÏWAN

Après avoir fortement chuté en 2015, la croissance continuera à être pénalisée par le ralentissement chinois (mauvaises performances à l'export, baisse de l'investissement, consommation modeste des ménages). Le pays bénéficie toutefois d'une situation financière solide avec une réduction du déficit budgétaire depuis 2012 et un excédent courant élevé. Le parti pro-indépendance DPP a remporté l'élection présidentielle le 16 janvier marquant l'alternance politique.



GABON

Le pays enregistre une baisse de la croissance à 3,5 % en 2015 (chute des cours du pétrole et recul sensible de la production) associée à des coupes sévères dans les dépenses d'investissement, auxquelles le gouvernement a été contraint de recourir pour éviter un dérapage des finances publiques. Les incertitudes qui pèsent sur la croissance en 2016 restent prégnantes du fait de la faiblesse des prix du pétrole et des élections présidentielles (août) et législatives (décembre).

